▶ Page Sélestat 2, la science en fête au lycée Schwilgué ce week-end

deux magazines
DNA TV Magazine +
Version Fémina

L'agenda

MAISONSGOUTTE

Pain d'épice

Samedi 21 novembre. A l'occasion de la fête Ste-Cécile, patronne des choristes, les membres de la chorale passeront auprès de l'habitant ce samedi à partir de 14 h pour la remise du traditionnel pain d'épice.

BREITENAU

Calendrier des pompiers

Dimanche 22 novembre. L'amicale des pompiers de Breitenau informe les habitants du village qu'elle fera la tournée des maisons dimanche à partir de 9h pour proposer le calendrier 2010.

VILLÉ

Cinéma

Vendredi 20 novembre. A 20 h 3 0, à la MJC Le Vivarium, «L ucky Luke». Durée 1h4 4. Film français de James Huth avec Jean Dujardin, Michaël Youn, Alexandra Lamy. Au cours de sa mission à Daisy Town, la ville qui l'a vu grandir, Lucky Luke, «l'homme qui tire plus vite que son ombre», va croiser Billy The Kid, Calamity Jane, Pat Poker, Jesse James et Belle.

Mardi 24 novembre. A 20 h 3 0, à la MJC Le Vivarium, «S in nombre». Durée : 1h3 6. Film américain, mexicain de Cary Fukunaga avec Edgar Flores, Paulina Gaitan, Kristian Ferrer. Au Honduras, la jeune Sayra retrouve son père après une longue sépa-

Bassemberg / Lalaye / Suppression d'un poste à l'école

Parents et enseignants inquiets

Depuis quelques jours, une banderole est visible sur la façade de l'école de Bassemberg. Parents d'élèves et enseignants s'inquiètent de la non-reconduction du poste de Myriam Briey-Drablia, employée de vie scolaire depuis trois ans dans le regroupement pédagogique intercommunal de Bassemberg/Lalaye/Charbes.

Myriam Briey-Drablia est appréciée par les enfants, les parents et les enseignants. (Photos DNA)

Les parents d'élèves ont installé une banderole à l'école.

■ Le regroupement pédagogique intercommunal de Bassemberg/Lalaye/Charbes a des craintes concernant l'emploi de Myriam Briey-Drablia, employée de vie scolaire (EVS) depuis 3a ns. Les parents d'élèves s'étaient déjà mobilisés l'année dernière via une pétition pour que son contrat de deux ans puisse être renouvelé un an de plus, mais aujourd'hui, il ne peut plus être reconduit. Le poste en lui-même pourrait éventuellement être renouvelé jusqu'en juin 2010, mais pas avec Myriam.

Les EVS ont été créés pour décharger les directeurs d'école d'un lourd travail administratif. Ils n'existent qu'au titre des contrats aidés. Ils n'ont pas de statut, de cadre. Le personnel aé té recruté au sein d'une population en difficulté. Ils étaient 30 000 en 2006. Il n'y en aura plus en 2010.

Dans le RPI de Bassemberg/Lalaye/Charbes, dont Cathy Perrin est la directrice, les enseignantes sont seules avec les enfants. L'arrivée d'une EVS était appréciable : Myriam, qui change d'école chaque demi-journée, renforce le sentiment de sécurité par sa présence. Car si l'enseignant avait un accident, les enfants seraient seuls.

Elle aide les professeurs dans les tâches de la vie quotidienne

Myriam, qui est considérée comme une maman par les élèves des trois écoles, est appréciée pour ses compétences. Elle aide les professeurs dans les tâches de la vie quotidienne, s'occupe des aspects administratifs qu'on lui délègue, prépare des outils pédagogiques, encadre les groupes d'enfants lorsqu'un autre est occupé avec la maîtresse. Elle participe pleinement àl av ie de l'école qu'elle connaît.

Avec ce contrat, cette employée percevait le RMI, versé par le conseil général. Dès le mois de décembre, ses indemnités de chômage seront insuffisantes et elle sera bénéficiaire du RSA (remplaçant le RMI). Les parents d'élèves se demandent pourquoi ne pas créer un emploi qui recouvre un véritable besoin ?E st-il vraiment impossible de trouver 12 00 euros par mois (charges comprises) pour valoriser le travail d'une personne, sachant que le coût de ses revenus représentent pour l'État la même charge ?

Jusqu'à présent, les parents d'élèves n'ont pas réussi à mobiliser suffisamment la volonté de ceux qui tiennent les cordons de la bourse. Pour eux, la situation est regrettable, car il s'agit d'assurer une certaine qualité d'enseignement et de sécurité, et aussi de permettre àu ne famille de vivre de son travail et pas de l'aide sociale. Car Myriam al ac harge d'une adolescente de 17 ans, en scolarité, et d'un époux sans travail.

Pour attirer l'attention de l'opinion publique, les parents d'élèves ont installé une banderole «Laissez-nous Myriam» sur la façade de l'école de Bassemberg. Ils devraient aussi envoyer une pétition au préfet et au député. **A.H.**

Maisonsgoutte / Opération «v ergers solidaires»

En bref